

## Présentation du poste

**Fonction** : Médecin coordonnateur

**Grade** : Praticien Hospitalier, Praticien Contractuel

- Temps consacré à la fonction : 50 % sur l'EHPAD Stern **et/ou** 25 % sur l'EHPAD Les Merisiers
- CDD / CDI

## Affectation

EHPAD Stern (90 lits)



EHPAD Les Merisiers (50 lits)



## Missions

### Définition Métier :

- Organise et facilite la prise en charge des personnes âgées dépendantes en favorisant la coordination des actions et des soins entre les différents professionnels de santé appelés à intervenir.

### Contenu des missions :

- **Donner un avis sur les admissions des personnes** à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution. Pour cela, il est amené à évaluer et valider l'état de dépendance des résidents.
- **Elaborer, avec l'équipe soignante, les programmes de soins**, et coordonner leur mise en œuvre
- **Organiser le travail de l'équipe soignante et des intervenants extérieurs**, via une commission de coordination gériatrique qu'il préside
- **Veiller à ce que les bonnes pratiques gériatriques soient correctement appliquées**
- **Aider les professionnels à bien adapter leurs prescriptions de médicaments et de prestations**, en élaborant notamment des listes de traitements à utiliser de préférence, en collaboration avec un pharmacien
- **Etablir et gérer une politique de formation médicale** pour ses équipes
- **Rédiger un rapport annuel d'activité médicale** avec l'équipe soignante
- **Identifier les risques éventuels en terme de santé publique** dans l'établissement et veiller à la mise en œuvre de toute mesure utile à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques
- **Réaliser, en cas de situation d'urgence, des prescriptions médicales** pour les résidents de l'établissement au sein duquel il exerce ses fonctions de coordonnateur
- **Participer à la mise en œuvre des conventions conclues avec d'autres établissements de santé** dans le cadre de la continuité des soins
- **Développer des partenariats avec les acteurs institutionnels locaux** : Agence Régionale de Santé (ARS), conseil départemental...
- **Procéder à l'évaluation continue de la dépendance des résidents (GIR/PATHOS..)**

Les activités du médecin coordonnateur peuvent varier selon la taille de la structure (il exerce bien souvent à mi-temps) et le nombre d'établissements (il peut intervenir au sein de plusieurs établissements médico-sociaux de l'organisme pour lequel il travaille).

## Qualités requises

- **Sens relationnel** : le médecin coordonnateur est l'interlocuteur privilégié des résidents, de leur famille, du corps médical de l'institut mais aussi, des administrateurs et de la compagnie d'assurance maladie. C'est avant tout un communicant qui doit faire preuve d'écoute, de diplomatie, de compréhension, d'adaptation selon les interlocuteurs, donc d'une grande habileté relationnelle.

- **Leadership** : de par ses responsabilités, le médecin coordonnateur anime des équipes internes (infirmiers, aides-soignants...) mais aussi des professionnels extérieurs (kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues, médecins spécialistes...). Piloter une équipe pluridisciplinaire nécessite de savoir motiver, résoudre les conflits, conjuguer les attentes et besoins de chacun... une main de fer dans un gant de velours !
- **Organisation et rigueur** : polyvalent, il est à la fois, le conseiller technique du directeur, l'animateur des soignants et le prescripteur de prise en charge. Cette diversité de tâches implique un fort sens de l'organisation et beaucoup de discipline.
- **Force de proposition** : bras droit du directeur de l'EHPAD, le médecin coordonnateur est sollicité pour faire évoluer et améliorer la prise en charge des résidents, les actions et les résultats de l'établissement. Sa créativité et son goût pour entreprendre des projets innovants sont donc appréciés.

## Etudes - Formations

Pour exercer ce métier, il faut être titulaire du **Diplôme d'État de Docteur en médecine** avec possibilité de compléter son cursus par **une des formations suivantes** :

- DES (Diplôme d'études spécialisées) de gériatrie
- Capacité de gérontologie
- DU de médecin coordonnateur en EHPAD
- Attestation de formation délivrée par un organisme agréé

### Personne à contacter

Lettre de candidature + CV à adresser à :

Mme Amandine LEONARD

Direction des Affaires médicales

**CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY**

31, Avenue Albert de Briey – B.P. 70099 - 54 151 BRIEY CEDEX

### Ou

E mail : [amandine.leonard@ch-briey.fr](mailto:amandine.leonard@ch-briey.fr)